

AMÉNAGEMENT URBAIN

L'extension et la reconstruction du SATIS sont lancées

Les travaux des locaux accueillant les étudiants en licence Sciences, Arts et Techniques de l'I mage et du Son (SATIS) ont débuté le 6 janvier. Agrandissement, démolition et reconstruction permettront à terme aux étudiants de profiter d'équipements de qualité.

Publié le 15 janvier 2020

Troisième ville universitaire du département, la ville d'Aubagne accueille au 9, boulevard Lakanal, le SATIS - Départe ment des Sciences, Arts et Techniques de l'Image et du Son de la Faculté d'Aix-Marseille Université. Depuis 25 ans, le SATIS forme environ 140 étudiants par an, aux métiers de l'industrie audiovisuelle et cinématographique, dans d es locaux devenus vétustes et peu adaptés. Aubagne s'est engagée dans une grande opération d'extension et de r éhabilitation, à hauteur de 6 millions d'euros, soutenue financièrement par ses partenaires : le Département des Bo uches-du-Rhône, Aix-Marseille Métropole, la Région Sud et Aix-Marseille Université. L'objectif est de créer un nouvel établissement et environnement de qualité qui répondra aux besoins de cette formation unique en France.

Après une année d'études de conception de la part de l'équipe lauréate du concours de Maîtrise d'œuvre *(*)*, la pre mière tranche de travaux de réhabilitation et d'extension du SATIS démarre en janvier 2020, pour une durée de 18 mois.

Outre les indispensables mises aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments existants, il s'agit de constr uire un bâtiment de 717m², destiné à recevoir des espaces aux exigences techniques fortes, notamment en terme s d'acoustique : un plateau de prise de son, des régies de musique, des cabines de musique et son, des salles de m ontage vidéo… ainsi que les lieux indispensables à la vie étudiante tels qu'un centre de documentation et un foyer.

Circulation et stationnement modifiés

Le lancement de ces travaux aura des conséquences sur la circulation piétonne et automobile ainsi que sur le stati onnement, rue Mireille Lauze, qui donne accès aux entreprises.

Une partie des places de stationnement le long de l'établissement sera réservée au chantier. Le trottoir côté « Gen darmerie » autorisera le cheminement des piétons et une bande roulante permettra la circulation automobile desc endante vers la rue de la République, et ce, pour une durée d'un an.

La circulation sera cependant interrompue sur une courte période limitée à deux jours consécutifs dans le courant du mois de janvier, afin de permettre aux entreprises de réaliser en toute sécurité les travaux en limite de propriété. Les dates seront portées à la connaissance des riverains par courrier dans leur boite aux lettres et un itinéraire pro visoire sera mis en place afin de garantir l'accès de tous les résidents.

(*) LAND Architectes mandataire, associé au Bureau d'études Tous corps d'état SETAB, à l'économiste et OPC CEI-BAT, au Bureau d'études Courant Fort / Courant Faible et SSI INDIGO ENERGIE et au Bureau d'études acoustique H C ACOUSTIQUE